

Formation des membres élus des instances représentatives du personnel

Le rôle des membres élus des instances représentatives du personnel est un rôle essentiel dans les entreprises d'aujourd'hui, pour construire un dialogue social participatif efficace et équitable.

Chez Janvier & Associés, forts de notre expérience auprès des instances représentatives, nous avons développé aujourd'hui une offre de formation qui permette véritablement à chacun d'acquérir toutes les compétences nécessaires à l'accomplissement de son mandat. La formation est le point de départ de la construction du rôle. L'outillage que ce soit pour le CE ou du CHSCT commence donc par la formation de ses membres. Les formations initiales sont obligatoires, des formations spécifiques peuvent aussi s'avérer nécessaires.

La demande de formation doit être envoyée à l'employeur au moins trente jours avant le début du stage. Elle précise la date, la durée du stage et son coût, ainsi que le nom de l'organisme de formation.

Nous proposons des formations dynamiques sur les bases du mandat aux élus du CE ou du CHSCT (ou délégués du personnel quand les fonctions du comité lui sont dévolues) :

Formation de base des élus du CHSCT :

Durée : 3 jours en inter entreprise.

Lieu Nanterre préfecture locaux du cabinet Janvier & Associés

Programme :

- ❖ Les missions dévolues au CHSCT
- ❖ Les moyens de fonctionnement du CHSCT
- ❖ Les moyens d'actions du CHSCT
- ❖ Evaluer et prévenir les risques

Méthodologie : Pédagogie active participative ; travaux en petits groupes, analyses des situations vécues et de documents.

Tarif 340€ HT/ jour repas inclus.

Prochaine session : dates 18 & 19 mars et, 10 avril.

Formation de base CE : la formation se déroule sur 3 jours

1^{er} module : le rôle, le fonctionnement et les attributions du CE

2^{ème} module : comprendre les comptes de l'entreprise

3^{ème} module : découvert du mandat les institutions représentatives du personnel.

Les dates des prochaines sessions vous seront communiquées ultérieurement.

Nos formateurs sont tous des spécialistes, juristes, psychologue du travail et auditeurs, ils interviennent régulièrement en tant qu'experts auprès des CE et des CHSCT.

Tarif 340 € HT (modalités particulières pour petits CE qui n'auront pas de moyens financiers)

N'hésitez pas à nous contacter rapidement pour vous inscrire.

